



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2000
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la Réunion internationale
de haut niveau chargée d'examiner la question
du financement du développement
à l'échelon intergouvernemental
Deuxième session de fond
12-23 février 2001**

Rapport de la Réunion consultative régionale de haut niveau sur le financement du développement dans la région Asie-Pacifique, Jakarta, 2-5 août 2000

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-6	2
I. Questions concernant la mobilisation des ressources internes dans le contexte de l'Asie et du Pacifique	7-26	3
II. Flux privés extérieurs	27-39	5
III. Faits récents intervenus dans la réforme de l'architecture financière internationale : conséquences régionales.	40-48	8
IV. Coopération et collaboration régionales dans les domaines monétaires et financiers : expériences récentes et enseignements à tirer dans la région en vue d'orienter les politiques de l'Asie et du Pacifique	49-52	10
V. Sources de financement innovatrices.	53-66	11
VI. Questions et perspectives régionales concernant le secteur extérieur, y compris l'aide publique au développement et les questions commerciales.	67-74	13
Annexe. Programme des séances		17

Introduction

1. La réunion a été ouverte par M. Abdurrahman Wahid, Président de l'Indonésie, qui a souligné qu'elle faciliterait la mise au point de méthodes concertées visant à régler les problèmes créés par le manque de ressources consacrées au développement. Tout comme les autres pays de la région de l'Asie et du Pacifique, l'Indonésie a souffert gravement de la récente crise économique. La reprise serait fonction de l'application de politiques adaptées et de l'instauration d'un sentiment d'identité asiatique parmi les habitants de la région. La réunion consultative était l'occasion de se concentrer sur la recherche d'une telle « identité asiatique ». Auparavant, M. Alwi Shihab, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, a brièvement récapitulé la succession d'événements qui a précédé la tenue de la réunion consultative à Jakarta dans le cadre des préparatifs de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental. M. Shihab a précisé que l'Indonésie attachait une grande importance à ces préparatifs en raison des difficultés qu'elle avait traversées durant la crise.

2. M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, et M. Yoshiro Iwasaki, Directeur du Département des programmes de la Banque asiatique de développement, ont également fait des déclarations. Les intervenants ont insisté sur le fait que la réunion de Jakarta faciliterait la définition d'une perspective régionale sur les grandes questions concernant le financement du développement dans le cadre de la réunion de haut niveau.

3. Les représentants de 49 pays, de 11 organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, de trois organisations internationales, de sept organisations non gouvernementales et d'autres entités ont assisté à la réunion.

4. La réunion était présidée par M. Johan S. Syahperi, Directeur général du service chargé des relations économiques au Ministère indonésien des affaires étrangères.

Déroulement de la réunion

5. La réunion a pris la forme de tables rondes sur six thèmes ayant trait au financement du développement, auxquelles ont participé plusieurs experts. Les thèmes traités étaient les suivants :

1. Questions concernant la mobilisation de ressources internes dans le contexte de l'Asie et du Pacifique;
2. Flux privés extérieurs;
3. Faits récents intervenus dans la réforme de l'architecture financière internationale : conséquences régionales;
4. Coopération et collaboration régionales dans les domaines monétaires et financiers : expériences récentes et enseignements à tirer en vue d'orienter les politiques dans la région de l'Asie et du Pacifique;
5. Sources de financement innovatrices;
6. Questions et perspectives régionales concernant le secteur extérieur, y compris l'aide publique au développement et les questions commerciales.

Le présent rapport se fonde sur les vues et les observations exprimées par les États Membres et les experts au cours d'un dialogue très ouvert. On a déploré que les États Membres n'aient pas eu plus de temps pour faire connaître leurs vues, notamment sur les deux premiers thèmes. Les paragraphes qui suivent reprennent les vues des participants et présentent les points à examiner plus avant dans le cadre d'instances appropriées mais ne constituent pas un texte concerté.

6. Certaines opinions exprimées au sujet de questions générales n'avaient pas nécessairement trait à des points particuliers de l'ordre du jour. Elles ont notamment porté sur les aspects suivants :

a) La diversité du financement pour répondre aux besoins de développement et les préoccupations correspondantes des différents pays de la région de la CESAP;

b) La nécessité d'examiner les différents points de l'ordre du jour d'une manière cohérente et systématique. Il importe de tenir compte des rapports et des imbrications entre les différentes questions concernant le financement du développement;

c) La nécessité de maintenir le développement au centre des différents débats consacrés aux questions économiques et financières;

d) La nécessité de ne pas perdre de vue les objectifs de la réunion de haut niveau.

I. Questions concernant la mobilisation des ressources internes dans le contexte de l'Asie et du Pacifique

7. La mobilisation des ressources internes est un problème majeur dans le développement économique. On a fait observer que les mesures prises par les pays pour mobiliser les ressources devaient recevoir l'appui d'un environnement extérieur propice car l'évolution défavorable des prix des exportations, les fortes fluctuations des taux de change et l'instabilité du système financier international pouvaient compromettre gravement leur efficacité. Une gestion macroéconomique rationnelle et la transparence de la gouvernance dans les pays devaient s'accompagner de la transparence des marchés financiers mondiaux, notamment pour ce qui était des fonds de couverture et des banques d'affaires. Compte tenu de ce contexte, les travaux ont porté essentiellement sur les manifestations régionales des problèmes concernant la création de recettes publiques, le rôle du système bancaire, le rôle des marchés financiers, le rôle des pouvoirs publics dans l'établissement des règles du jeu et la réglementation du système financier, le financement des petites et moyennes entreprises (PME), le développement social et les domaines de coopération régionale.

Recettes publiques

8. Le besoin d'augmenter les recettes publiques a été spécialement mis en évidence en raison du rôle généralement reconnu qui revient aux pouvoirs publics s'agissant de la promotion du développement économique et social. Les pays de la région disposaient d'une certaine marge de manoeuvre pour augmenter les recettes fiscales, particulièrement en renforçant l'efficacité de l'administration fiscale et les mesures de répression. Toutefois, dans la conception de la structure fiscale, il fallait aussi tenir compte des exigences d'équité et non pas seulement de la simplicité des mécanismes ou de leurs effets sur les recettes. Il était également important que les citoyens aient à coeur de

respecter leurs obligations fiscales, attitude qui pouvait être renforcée en confortant le sentiment que les pouvoirs publics sont intègres et justes.

9. Les recettes publiques non fiscales pouvaient être augmentées par différents moyens comme la hausse des redevances de services, la privatisation des entreprises publiques et la technique des réglementations autofinancées au moins en partie. Là encore, cependant, il fallait tenir compte des exigences de l'équité et des autres arbitrages inévitables.

10. Les opérations d'emprunt public sur les marchés financiers intérieurs étaient à pratiquer avec prudence. Dans les petits pays, les distorsions que ces emprunts produisaient sur le système financier interne limitaient les possibilités d'utiliser ces moyens. Au contraire, dans les pays plus grands, où les marchés financiers étaient plus développés, l'emprunt public pouvait avoir un effet bénéfique sur le marché en fixant des points de repère pour le rendement des obligations, etc.

11. On a estimé que les politiques budgétaires et monétaires de l'État devaient servir principalement à préserver la stabilité macroéconomique, l'objectif étant de créer un environnement favorable à l'épargne et à l'investissement. On a estimé aussi que les pouvoirs publics ne pouvaient pas rester à l'écart des décisions d'affectation, particulièrement parce que la libéralisation du secteur financier pouvait susciter une plus forte propension à consommer.

12. On a suggéré que les systèmes fiscaux devaient faciliter les investissements intérieurs à long terme plutôt que les investissements spéculatifs à court terme.

Marchés financiers internes

13. Les participants ont reconnu que les banques commerciales devaient suivre les indications du marché dans leurs pratiques de prêt mais qu'elles devaient améliorer considérablement leurs capacités d'évaluation du crédit.

14. On a suggéré d'encourager la création de bureaux de cotation du crédit soutenus par un cadre juridique et institutionnel approprié, qui seraient chargés de vérifier la solvabilité des clients.

15. On a indiqué que le débat sur le rôle respectif du secteur privé et du secteur public était exagérément simplifié et que les banques spécialisées du secteur public pouvaient avoir un rôle à jouer dans la mobilisation de l'épargne et des investissements dans les

secteurs qui ne présentaient guère ou pas d'intérêt pour les banques commerciales, notamment le secteur agricole ou le logement à bon marché. Elles pouvaient aussi remplir un rôle anticyclique important dans l'économie.

16. Les participants ont reconnu que la diminution du rôle dominant joué par les banques dans le système financier intérieur d'un grand nombre des principales économies de la région pouvait renforcer, dans une certaine mesure, la stabilité économique car davantage d'entreprises cherchaient à se procurer des ressources sur les marchés des actions et des obligations. Cependant, le développement de marchés financiers internes viables prenait du temps et supposait l'appui d'une réglementation qui encourageait la divulgation de l'information, la transparence et de meilleures pratiques en matière de comptabilité et de contrôle de gestion pour les entreprises qui recherchaient des fonds sur le marché. On pouvait relever des signes de stabilisation des marchés des capitaux avec l'émergence de fonds communs de placement et de fonds de prévoyance, le recours à des gestionnaires financiers et la baisse parallèle du recours aux investisseurs particuliers intérieurs et aux investisseurs étrangers. Toutefois, les marchés secondaires n'avaient souvent pas assez de liquidités pour être viables.

17. Les autorités de contrôle ou de surveillance des marchés financiers, y compris le système bancaire, devraient être indépendantes et pousser à l'adoption de normes internationales de divers types. Il fallait par ailleurs encourager la création d'agences internes de cotation du crédit, qui soient indépendantes.

18. Il était essentiel d'intensifier le développement des capacités dans le système financier, tant dans les organes publics de contrôle que dans les institutions financières, en particulier aux fins d'améliorer l'analyse financière, de bien gérer les risques et d'assurer la publication de l'information. Le secteur privé devrait être encouragé à contribuer effectivement à la valorisation des ressources humaines. Il fallait aussi renforcer l'aide provenant des pays développés pour contribuer à la création de capacités dans les secteurs financiers des pays en développement de la région. On a suggéré d'établir un mécanisme régional qui serait chargé de ce type de coopération.

Rôle des pouvoirs publics

19. Il a été indiqué que les pouvoirs publics devraient avoir pour principal rôle de formuler et d'appliquer des réglementations prudentielles et non pas de gérer directement l'économie. Ils devraient s'abstenir d'orienter le crédit et d'intervenir par ailleurs dans les opérations du système financier s'ils souhaitaient jouer un rôle crédible de supervision de ce système. Pareilles pratiques interventionnistes pouvaient aisément fausser les règles du jeu et compromettre l'application équitable et la transparence des règles. Les pouvoirs publics devraient plutôt limiter leurs interventions aux cas évidents de défaillance des marchés et s'efforcer de minimiser leurs propres défaillances là où leurs interventions étaient justifiées. Ils devraient bien évidemment continuer de proposer les biens d'intérêt public et social.

20. Une proposition tendait à la création par les pays d'un tribunal quasi judiciaire compétent pour examiner et évaluer les réglementations officielles et pour en ordonner l'annulation ou la révision en cas de recours justifié.

Ressources financières des petites et moyennes entreprises

21. Répondre aux besoins d'investissement des PME, généralement privées d'accès aux ressources bancaires et aux marchés financiers faute d'actifs ou d'antécédents, allait vraisemblablement acquérir une importance croissante. Diverses formules étaient envisageables : fonds de placement à risque, seconds marchés boursiers et agences de renseignements commerciaux habilitées à retracer les antécédents des entreprises en matière d'endettement. Au lieu de garanties, il fallait prendre en considération les risques de crédit, les perspectives à long terme et les capacités de remboursement. Il convenait pour cela de résoudre les asymétries informationnelles en améliorant les procédures à suivre par les PME pour fournir l'information requise. Tout en encourageant le financement des PME, il fallait cependant veiller à protéger les intérêts des investisseurs.

Recettes pouvant servir au développement social

22. On a noté que les fonds de prévoyance pouvaient servir à encourager l'épargne, les ressources recueillies allant à des investissements dans des domaines comme

la santé, l'éducation et le logement, qui contribuaient au développement social.

Domaines de coopération régionale

23. Il y avait lieu de coordonner et d'harmoniser les politiques fiscales afin d'éviter tout antagonisme inutile dans les incitations fiscales à l'investissement. L'action à cet égard pouvait commencer dans le cadre des organisations sous-régionales.

24. L'idée d'un système de compensation à l'échelle régionale pour les marchés des obligations a été proposée afin de résoudre les problèmes liés aux petits marchés obligataires.

25. Il a été proposé de mettre sur pied un mécanisme régional de coopération pour le développement des capacités du secteur financier, à l'intention aussi bien des autorités de contrôle que des institutions financières, aux fins de faire appliquer les normes de conduite internationales.

26. Il y avait lieu d'adopter des procédures internationales de faillite. Il fallait également veiller à ce que les dettes privées ne se transforment pas en dettes publiques.

II. Flux privés extérieurs

Mobilisation et gestion des capitaux privés étrangers

27. La crise financière asiatique avait mis au jour les problèmes caractéristiques des flux de capitaux privés étrangers mais ce type de ressources continuerait néanmoins à jouer un rôle essentiel dans le développement économique de la région. Les participants ont constaté que les capitaux privés étrangers pouvaient présenter des avantages substantiels s'ils étaient gérés correctement sur le plan macroéconomique. Les capitaux étrangers pouvaient remédier au manque de ressources internes. De plus, les apports de capitaux à long terme sous la forme d'investissement étranger direct s'accompagnaient de tout un ensemble d'avantages dynamiques dont le transfert de technologie et l'amélioration des pratiques de gestion, l'accès aux marchés, la stimulation de la concurrence entre les entreprises, l'abaissement du coût des capitaux et le renforcement de la confiance du marché dans le pays hôte. Cependant, comme la récente crise financière en Asie l'avait amplement démontré, les flux de capitaux

privés comportaient aussi des risques et des coûts énormes.

- **De toute évidence, la libéralisation des comptes de capitaux devait être assortie d'une réglementation du secteur financier et d'une gestion économique saine, sous peine de provoquer une crise bancaire et monétaire.**
- **On a souligné que les coûts et les risques associés aux capitaux privés étrangers étaient liés de près aux questions de gestion. Si les autorités financières intervenant au niveau macroéconomique géraient avec prudence les flux de capitaux étrangers, les coûts et les risques pouvaient être minimisés et les avantages multipliés.**

Évolution des flux de capitaux privés étrangers vers les pays à bas revenu

28. Les flux nets de capitaux privés vers les économies en développement de l'Asie et du Pacifique s'étaient inversés, passant d'un apport de 104 milliards de dollars en 1996 à une sortie de 42,5 milliards de dollars en 1998 et de 27 milliards de dollars en 1999. La forte contraction des prêts bancaires, liée au montant élevé des remboursements nets aux banques, était la principale cause de l'effondrement des apports de capitaux privés en direction des pays d'Asie victimes de la crise et de ceux que la crise avait épargnés. Les entrées de portefeuille, comprenant les obligations et les actions, avaient diminué fortement depuis 1997. Contrairement à ces flux commerciaux privés, l'investissement étranger direct était resté stable et les apports annuels avaient représenté 50 à 60 milliards de dollars.

29. Les capitaux privés étrangers commençaient à retrouver le chemin de la région mais les investisseurs restaient prudents. Les perspectives à long terme étaient prometteuses en raison de la robustesse à long terme des paramètres fondamentaux dans les économies d'Asie de l'Est. On pouvait cependant craindre que les capitaux privés étrangers ne s'orientent pas ou guère vers les pays à bas revenu et les pays moins avancés. On a estimé également que l'orientation des flux privés vers un pays ou un autre reposerait de plus en plus sur l'évaluation des risques de crédit.

- Des mesures étaient nécessaires aux niveaux national, régional et mondial pour faciliter les flux de capitaux privés étrangers vers les pays à bas revenu et les pays les moins avancés.

Mesures de mobilisation des capitaux privés étrangers

30. Les participants ont examiné plusieurs politiques intérieures de nature à faciliter la mobilisation des capitaux privés étrangers.

- Il faudrait renforcer la capacité d'absorption du secteur financier et des entreprises. À cette fin, il faudrait accélérer la restructuration de ce secteur et des entreprises, moderniser les techniques de gestion financière et réformer les modes de gouvernance des entreprises.
- On a souligné aussi qu'il faudrait imposer des restrictions au retrait des prêts bancaires par les banques commerciales étrangères sous l'effet de la panique.
- Il faudrait encourager la constitution de garanties de la dette privée au profit des investisseurs internationaux.

31. L'emprunt de ressources étrangères par l'émission d'obligations avait l'avantage de procurer des fonds pour une durée plus longue qu'en cas de prêts bancaires ou d'investissements de participation. La méthode de financement de l'Asie, où les banques occupaient une place centrale, devrait être diversifiée par le développement du marché obligataire. Deux méthodes se présentaient pour lever des fonds à l'étranger par l'émission d'obligations : ouvrir les marchés locaux aux étrangers pour qu'ils acquièrent des obligations locales (en monnaie nationale) et placer des obligations sur les marchés financiers internationaux (en devises).

- On a souligné que, pour augmenter le financement par l'émission d'obligations, il convenait notamment de développer les marchés obligataires asiatiques.
- Dans le cas des marchés des titres participatifs, une méthode envisageable serait de les ouvrir progressivement aux investisseurs étrangers. À titre indicatif, un pays devrait n'ouvrir initialement que 1 % des parts d'une société et porter progressivement la proportion à 3 %, 5 % puis 10 %. Pour modifier la structure des échéances des capitaux étrangers, il serait pré-

férable d'appliquer des mesures restrictives indirectes, notamment la taxation et les réserves obligatoires pour les flux de capitaux sur le marché des titres participatifs, plutôt que des contrôles directs des capitaux, étant entendu qu'en cas d'urgence, des mesures de contrôle direct pourraient s'appliquer à titre temporaire.

- L'investissement étranger direct devait être encouragé fortement car il correspondait à un important engagement à long terme à l'égard du pays hôte. On a souligné que, surtout pour les pays à bas revenu, l'investissement étranger direct serait extrêmement souhaitable en raison de la capacité d'absorption limitée pour les investissements de portefeuille et les prêts bancaires commerciaux.
- Dans la mesure où l'aide étrangère à long terme à des conditions de faveur se concentrait de plus en plus sur l'atténuation de la pauvreté et sur les secteurs non matériels, il fallait compter davantage sur les investisseurs privés pour financer les secteurs lourds (activités manufacturières et gros équipements collectifs).
- Les participants ont noté que le mécanisme du médiateur pour les investissements qui fonctionnait en République de Corée offrait un moyen de protéger les investisseurs étrangers et d'augmenter l'investissement étranger direct.

Stratégie de gestion des flux de capitaux extérieurs

32. Selon un intervenant, il fallait que les pays en développement gèrent correctement les flux de capitaux privés étrangers à l'échelon national pour en tirer le meilleur parti et prévenir les difficultés ou les crises financières. Il fallait tenir compte soigneusement de trois facteurs (le montant des besoins du pays, la productivité prévisible des différents types de capitaux étrangers et leur instabilité) pour fixer les politiques à suivre et décider de la composition optimale d'un portefeuille de capitaux privés étrangers. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation économique intérieure et extérieure, la composition devait se modifier. On a souligné que ce type de stratégie n'était pas utilisé dans les économies frappées par la crise et que, sou-

vent, les autorités manquaient de précisions sur les flux de capitaux. L'absence de gestion du portefeuille au niveau national était responsable du grave déséquilibre observé dans le choix des devises et des échéances dans les économies touchées par la crise.

- **L'une des grandes options envisageables consistait à établir un portefeuille optimal de capitaux étrangers au niveau macroéconomique afin de maintenir la meilleure composition possible de capitaux privés étrangers (emprunts bancaires commerciaux, investissements participatifs, investissements obligataires et investissement étranger direct).**
- **Les pays en développement devraient avoir pour politique d'utiliser principalement les capitaux à long terme et à moyen terme et l'investissement étranger direct; ils devraient chercher à orienter la majeure partie des capitaux privés vers les secteurs productifs.**

33. On a souligné que l'existence d'un dispositif de suivi et de gestion des capitaux privés étrangers était fondamentale pour les économies en développement, spécialement les économies à bas revenu et à revenu moyen, compte tenu du sous-développement de leur secteur financier, de leur manque de choix quant aux moyens de financement et de la faiblesse de leur balance des paiements.

- **Il serait éventuellement souhaitable que le gouvernement du pays d'accueil confie à un service public les principales fonctions suivantes :**
 - i) **Suivre les mouvements de capitaux privés et tenir une base de données sur les capitaux privés comprenant des informations sur l'encours, les échéances, le type de capitaux, les emprunteurs et les prêteurs/investisseurs, le tableau d'amortissement (principal et intérêts), etc.**
 - ii) **Évaluer régulièrement (mensuellement par exemple) les flux de capitaux étrangers en recherchant s'il se produit des entrées ou des sorties excessives, quelles catégories de capitaux sont plus instables ou plus stables, quels investisseurs/prêteurs sont plus instables et quelles mesures de politique générale sont nécessaires aux niveaux macro et microéconomique;**

iii) Maintenir la composition optimale du portefeuille de capitaux étrangers à l'échelon national;

iv) Établir une stratégie d'endettement extérieur/investissement étranger dans une perspective à long terme;

v) Guider et aider le secteur privé au sujet des aspects juridiques de leurs décisions d'emprunt ou de réception de capitaux étrangers;

vi) Aider le secteur privé à développer les techniques de financement et à gérer les différents risques;

vii) Coopérer avec les autres pays et les organisations financières internationales.

34. Les participants sont convenus généralement que les pays en développement ne devaient pas libéraliser leurs comptes de capitaux avant d'avoir mis en place des régimes de réglementation et de contrôle applicables à leur système financier ainsi que des politiques macroéconomiques appropriées, notamment des régimes satisfaisants du taux de change.

35. On a suggéré d'orienter les capitaux privés étrangers vers les secteurs qui procurent des gains de devises, étant donné que les pays en développement à bas revenu disposent de moyens limités pour assurer le service de la dette extérieure et la rémunération des investissements étrangers.

- **Les secteurs prioritaires pour les investissements étrangers directs devaient être ceux qui rapportaient des devises comme les activités manufacturières tournées vers l'exportation, le tourisme et les activités qui fournissent directement un appui aux secteurs exportateurs. Les investissements financés par les capitaux extérieurs reposaient généralement sur l'importation d'une grande quantité de biens, notamment des biens d'équipement, et utilisaient donc des réserves de devises. Lorsque les charges du service de la dette et les rapatriements de fonds des investisseurs augmentaient, les projets non exportateurs à financement étranger risquaient aussi de grever lourdement la balance des paiements.**

36. On a souligné également que les économies asiatiques en développement devaient faire un meilleur usage des ressources étrangères.

- **Il était essentiel de poursuivre les réformes financières et la réforme des entreprises et de renforcer les réformes de la gouvernance, des cadres de politique générale et de la réglementation afin de tirer le meilleur parti des ressources financières après la crise.**

37. L'idée a été émise que les pays développés ont l'obligation d'aider les pays en développement à utiliser pleinement les capitaux privés en créant un mécanisme de supervision et de réglementation des flux de capitaux privés, des fonds financés largement par l'emprunt et des centres financiers offshore. Ils doivent aussi tenir compte des répercussions que leurs propres politiques macroéconomiques peuvent avoir sur les pays en développement.

38. On a suggéré que l'Asie devrait utiliser le plus possible les ressources financières de la région dans un cadre de coopération régionale. Le resserrement de la coopération financière régionale était l'une des principales tâches à entreprendre par les économies d'Asie au sortir de la crise. On a observé que les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) progressaient vers la coopération monétaire et financière, outre la coopération commerciale. Le processus de surveillance de l'ANASE était entré en fonctionnement et que les ministres des finances de l'ANASE, de la Chine, du Japon et de la République de Corée (ANASE+3) s'étaient mis d'accord sur un certain nombre d'initiatives à l'occasion d'une réunion tenue à Chiang Mai (Thaïlande), le 6 mai 2000. La Banque asiatique de développement avait créé le Groupe de surveillance économique régionale pour appuyer ces mesures.

39. On a déclaré que les indicateurs de la reprise devaient rendre compte des réalisations et des modifications qui se produisaient dans le secteur social en raison des répercussions socioéconomiques à long terme de celles-ci.

III. Faits récents intervenus dans la réforme de l'architecture financière internationale : conséquences régionales

40. On a estimé que la réforme de l'architecture financière internationale avançait lentement et que les modifications apportées jusqu'à présent étaient marginales. Selon une autre opinion, un dialogue énergique et sérieux sur la réforme de l'architecture financière internationale était en cours au Fonds monétaire international (FMI) et dans d'autres institutions, et avait déjà produit des résultats importants. On a déclaré également que la réforme actuelle de l'architecture financière internationale avait donné des résultats appréciables mais qu'il restait encore beaucoup à faire. Il ne fallait pas oublier que l'objectif ultime était de stimuler la croissance et d'atténuer la pauvreté. La réforme devait être liée à cet objectif. La coopération régionale pouvait jouer un rôle majeur en vue de parvenir à une plus grande stabilité et d'accélérer la croissance et le développement économiques. Dans ce contexte, on a exprimé l'espoir que les pays membres de la CESAP parviendraient à défendre un point de vue commun dans les discussions en cours sur la réforme des institutions financières internationales.

Réforme de l'architecture financière internationale

41. Les participants se sont dits préoccupés par les difficultés rencontrées par les pays en développement pour participer au processus officiel de réforme de l'architecture financière internationale et des modes de gouvernance des institutions financières internationales. La sous-représentation des pays en développement expliquait en grande partie le manque d'attention accordée par ces institutions aux besoins de ces pays. Selon certains, dans le traitement qu'il réservait aux pays en développement, le FMI ne se conformait pas aux objectifs prévus par ses statuts.

- **Le FMI restait l'organe approprié pour la réforme de l'architecture financière internationale.**
- **Il fallait revoir les quotas du FMI.**
- **Une gouvernance transparente et démocratique des mécanismes financiers internationaux était nécessaire, moyennant une amélioration**

de la représentation et de la participation des pays en développement à la prise des décisions.

- **Il fallait améliorer la coopération et la coordination entre les organismes du système des Nations Unies dont la CNUCED, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin d'éviter les crises financières et de promouvoir la prospérité par la facilitation de l'expansion et de la croissance équilibrée du commerce international, la promotion et le maintien d'un haut niveau d'emploi et de revenu réel et le développement des ressources productives.**

42. On a déclaré que la structure de l'économie mondiale s'était modifiée profondément depuis la création des institutions de Bretton Woods et qu'il fallait repenser plus radicalement leur rôle.

- **Même si le FMI devait être chargé plus officiellement de la fonction de prêteur en dernier ressort, il devrait accorder davantage d'attention à la prévention des crises et mettre en place des mécanismes appropriés d'alerte avancée. Suivant une autre opinion, le FMI se préoccupait de prévenir les crises et devait continuer à le faire.**
- **De nombreux pays développés souffraient aujourd'hui des effets néfastes de l'instabilité monétaire excessive et il fallait prendre des mesures pour corriger cette instabilité et pour que l'ajustement s'opère en douceur.**

43. On a suggéré que les institutions de Bretton Woods pourraient améliorer leur modèle habituel d'interaction avec les pays en développement et les pays les moins avancés en complétant l'approche pays par pays par un modèle d'interaction cadré sur les problèmes afin d'aider à régler les grands problèmes communs au tiers monde. Une telle méthode devrait permettre d'absorber d'un point de vue global les principaux problèmes mondiaux comme la pauvreté, l'assainissement, la détérioration de l'environnement et l'analphabétisme en dehors de considérations telles que la cotation du crédit et d'autres normes fixées pays par pays.

Transparence et publication de l'information

44. La transparence et la publication de l'information donnaient lieu à une plus grande stabilité mais elles n'étaient pas une panacée. En toute hypothèse, des progrès dans ce domaine étaient nécessaires car ils répondaient aux exigences des marchés financiers internationaux.

- **La transparence et la publication de l'information devraient s'appliquer également aux marchés financiers eux-mêmes, c'est-à-dire non seulement au système bancaire mais aussi aux autres institutions financières, notamment les institutions qui utilisent largement l'endettement.**
- **La diffusion de l'information dans le public pouvait aggraver l'instabilité des marchés au lieu de la réduire, par exemple au cours de la négociation des programmes du FMI.**
- **Les pays en développement pourraient avoir des difficultés à se conformer aux exigences dans ce domaine et devaient bénéficier d'un traitement spécial et différentiel.**
- **Il était important d'éviter que le FMI fasse de la communication de l'information une condition de l'octroi de ses prêts.**

Surveillance

45. On a suggéré qu'il fallait renforcer la surveillance exercée par le FMI sur les politiques macroéconomiques et financières des grands pays industrialisés en raison, notamment, des conséquences qu'elles ont sur les flux internationaux de capitaux, les taux de change et l'endettement des pays en développement. On a exprimé l'avis que certains pays industriels étaient soumis à une surveillance rigoureuse qui avait des répercussions considérables sur leurs politiques.

- **Dans le cas des pays en développement, il fallait éviter d'appliquer un régime unique dans toutes les circonstances et les institutions de Bretton Woods devraient être plus attentives aux besoins des pays en développement.**
- **Une forte hostilité s'est manifestée à l'égard de l'inclusion, dans les conditionnalités du FMI, d'aspects aussi peu pertinents que les conditions de travail.**

Libéralisation des comptes de capitaux

46. Les participants ont exprimé les vues suivantes au sujet de la libéralisation des comptes de capitaux.

- **On a souligné la nécessité d'échelonner de manière appropriée la libéralisation des comptes de capitaux, nombre de pays en développement n'ayant peut-être pas encore atteint un stade suffisant.**
- **Selon un intervenant, une révision des statuts du FMI sur ce point serait prématurée.**

47. Les suggestions suivantes ont été faites.

- **Un suivi et une surveillance des flux privés et des marchés financiers étaient nécessaires dans les pays en développement et dans les pays développés, et il fallait éventuellement contrôler les entrées et les sorties de capitaux pour améliorer la stabilité.**
- **Il fallait aussi réviser les réglementations qui semblaient favoriser les flux de capitaux à court terme, réglementer les marchés offshore et les soumettre à des mécanismes de supervision et régler aussi les opérations sur devises.**
- **Il était important d'examiner de manière approfondie les conséquences de la libéralisation du commerce des services financiers sur les comptes de capitaux et de veiller à ce que les engagements pris au sujet du commerce des services ne comportent pas l'obligation de libéraliser les comptes de capitaux.**
- **Les principes du traitement spécial et différentiel pour les pays en développement et de la libéralisation progressive devraient être préservés dans les négociations au titre de l'accord général sur le commerce des services.**
- **Il faudrait rechercher un accord pour réglementer le commerce des devises dans le contexte de l'accord général sur le commerce des services.**

Participation du secteur privé

48. Les opinions suivantes ont été exprimées au sujet de la participation du secteur privé.

- **Il fallait élargir la participation du secteur privé pour répartir équitablement les coûts des**

crises financières entre les débiteurs et les créanciers mais aucun accord n'existait encore sur les moyens de faire contribuer les prêteurs privés.

- **Des mesures comme les clauses de conditionnalité dans les contrats de prêts obligataires, la stabilisation de l'endettement et le perfectionnement du régime des faillites sont souhaitables mais ne sont pas suffisantes.**
- **Comme la plupart des prêteurs se trouvent dans les pays développés, on a suggéré que ces pays eux-mêmes devraient introduire une plus grande transparence et soumettre les prêteurs et les investisseurs internationaux à une supervision et une réglementation plus rigoureuses.**

IV. Coopération et collaboration régionales dans les domaines monétaires et financiers : expériences récentes et enseignements à tirer dans la région en vue d'orienter les politiques de l'Asie et du Pacifique

49. Un fort soutien s'est exprimé en faveur d'un renforcement de la coopération régionale dans les domaines monétaires et financiers afin de promouvoir le développement et d'améliorer la prévention et la gestion des crises financières. Les mesures de renforcement de la coopération étaient considérées comme un complément de la réforme en cours de l'architecture financière internationale. Les discussions sur la réforme avaient, jusqu'alors, négligé la question importante de la mise en place d'une architecture financière régionale.

50. Les participants ont estimé généralement que la région de l'Asie et du Pacifique disposait d'une grande marge de manoeuvre pour renforcer la coopération régionale.

- **Il faudrait suivre une procédure échelonnée dans le cadre de la coopération régionale en commençant par les mesures les plus faciles à appliquer.**
- **Les mesures décidées par les ministres des finances des pays de l'ANASE+3 à Chiang Mai**

montraient la voie à suivre et un fort appui s'est exprimé en faveur de la poursuite des initiatives dans ce sens.

- **L'utilisation des mécanismes de swaps inter-bancaires décidée à Chiang Mai devrait ouvrir la possibilité de participer aux arrangements régionaux à des pays dont le degré d'ouverture et le niveau de développement n'étaient pas uniformes. Ces arrangements créaient les moyens d'approfondir la coopération dans ce domaine.**
- **Un autre secteur de coopération régionale concernait l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire applicable aux banques internationales actives dans la région.**

51. On a souligné que les mécanismes de prévention des crises financières et d'atténuation de leurs effets néfastes, y compris la diffusion des risques et des répercussions dans un plus grand nombre de pays, devaient être un objectif majeur de l'élargissement de la coopération régionale. Toutefois, tous les pays, notamment les moins avancés, étaient loin d'avoir une capacité uniforme de participer à ces mécanismes.

- **Des mesures étaient nécessaires pour répondre à leurs besoins particuliers. Des programmes existaient déjà en matière de coopération financière et technique entre les pays de l'Asie et du Pacifique dans le domaine du renforcement des capacités.**
- **Certains pays avaient été exclus de certains arrangements et dispositifs régionaux en vigueur et il faudrait en tenir compte dans les discussions au sujet de la réunion de haut niveau.**
- **La proposition de créer un fonds monétaire asiatique devait être examinée plus avant; une telle institution pourrait marquer un pas important vers la prévention et la gestion des crises financières.**

52. L'expérience européenne de coopération monétaire et financière offrait un modèle important pour la région de l'Asie et du Pacifique. Il fallait bien comprendre que la réussite d'une telle coopération était un processus à long terme.

V. Sources de financement innovatrices

53. Durant leurs travaux, les participants ont examiné les modalités et l'intérêt des sources de financement innovatrices pour augmenter les ressources pouvant être mises au service du développement. Ils ont noté que les moyens nouveaux de se procurer des ressources présentaient un intérêt aux niveaux national et international mais que les avantages qu'ils pouvaient offrir en pratique variaient selon le stade de développement des économies. De plus, les sources de financement innovatrices ne devaient pas être considérées comme distinctes des sources traditionnelles, notamment le commerce et l'aide, mais comme des moyens qui s'ajoutaient à ces sources et qui venaient les compléter. L'intérêt présenté par les sources innovatrices tenait principalement à la possibilité qu'elles offraient d'accéder à des moyens de financement privés supplémentaires pour les activités de développement.

Modalités internes

54. Les sources innovatrices, dans le contexte interne, présentaient un intérêt pour élargir l'accès des pauvres aux services financiers. De nombreux pays avaient créé des programmes de microfinancement, lesquels avaient permis d'attirer des ressources venant de donateurs étrangers, publics et privés; en revanche, ils n'avaient pas donné d'aussi bons résultats pour ouvrir les portes du système financier formel à leurs usagers/clients car cet accès restait conditionné par la nécessité pour les clients des programmes de microfinancement de produire des garanties dont ils ne disposaient toujours pas.

55. On a relevé qu'il n'était pas suffisant de procurer des ressources financières aux pauvres : il fallait aussi offrir une « intermédiation sociale » sous la forme d'une aide à l'utilisation des possibilités existant en matière de constitution de patrimoine pour permettre aux usagers des programmes de microfinancement de gagner durablement l'accès aux mécanismes de financement classiques.

56. Les participants ont cité plusieurs moyens permettant d'augmenter les ressources financières mises à la disposition des programmes de microfinancement et d'améliorer leur efficacité.

- Le regroupement de plusieurs programmes de ce type et l'exploitation des économies d'échelle dans leur fonctionnement. Cette méthode pourrait aider à faire baisser, dans une certaine mesure, les taux d'intérêt relativement élevés imposés par ces programmes pour financer leurs coûts administratifs élevés eux aussi.
- La création de mécanismes suivant lesquels certains services publics pourraient être offerts en dehors des administrations par l'intermédiaire des réseaux de programmes de microfinancement (il n'était cependant pas certain que les pouvoirs publics soient prêts à payer le prix correspondant).
- Les fonds de protection sociale et de prévoyance, de même que les programmes d'épargne postale, donnaient la possibilité d'injecter des ressources dans l'infrastructure sociale (écoles, centres de soins médicaux, logements, transports et développement des petites et moyennes entreprises), Ils constituaient des solutions de rechange dans la mesure où, dans certains cas, les organismes qui mobilisent les fonds orientent aussi les investissements tandis que, dans le cas des mécanismes gérés par l'État, les fonds sont investis par l'intermédiaire d'organismes spécialisés.

57. L'un des grands reproches à l'encontre de la plupart des systèmes financiers intérieurs était que ceux-ci ne sont pas suffisamment ouverts aux petites et moyennes entreprises. Il était prouvé que cette catégorie d'entreprises était l'un des moteurs du développement dans les pays en développement et pourtant, elles étaient largement exclues du système financier formel en raison de la faiblesse de leurs bilans et de leur manque de personnel spécialisé.

- **Un fichier du crédit aiderait les PME à faire connaître leur profil d'endettement global et inciterait les établissements financiers à s'engager davantage à leur égard étant donné que cette catégorie d'entreprises est généralement peu endettée.**
- Les fonds de capitaux à risque de toutes sortes étaient aussi un moyen de faire intervenir les investisseurs nationaux et étrangers.

- **Il faudrait encourager la création de seconds marchés des bourses de valeur pour les petites entreprises sur le modèle du NASDAQ, comme l'avait fait la République de Corée.**
- **Le développement des liens entre les différents marchés financiers de la région augmenterait les possibilités de concevoir des instruments appropriés.**

58. Les participants ont reconnu que l'élargissement et l'approfondissement des marchés financiers leur permettraient de jouer un plus grand rôle dans le financement du développement. Une évolution dans ce sens était nécessaire à la fois pour élargir l'accès des entreprises aux ressources financières au moyen d'instruments nouveaux, comme les obligations, et pour augmenter le volume des ressources offertes en attirant un plus large ensemble d'investisseurs au moyen de produits d'investissement diversifiés, par exemple les instruments d'épargne au détail.

- **Les applications nouvelles des technologies de l'information donnaient la possibilité de réduire des coûts de l'intermédiation et d'augmenter la sécurité des marchés financiers.**
- **Il fallait tenir compte de la plus grande complexité de la réglementation et de la supervision, et de la capacité de surveiller et d'imposer le respect des normes.**

Modalités internationales

59. Grâce aux progrès des technologies de l'information et des communications, l'établissement de liens entre les marchés des valeurs des pays de la région était envisageable concrètement. Un marché financier intégré à l'échelle de la région avait un potentiel énorme et serait d'une taille comparable à celle des marchés financiers des pays développés. Deux possibilités ont été envisagées.

- **On a suggéré de créer un « indice asiatique » fondé sur les entreprises les plus solides des pays participants. Un tel indice aiderait à attirer des fonds vers la région en servant de référence pour les indices nationaux et contribuerait à maintenir les fonds régionaux dans la région, au profit des investisseurs locaux.**

- **On a proposé également d'inscrire simultanément les titres à la cote des marchés régionaux. Cependant, il faudrait d'abord établir une certaine harmonie dans les règles de comptabilité et les conditions d'inscription à la cote boursière des marchés nationaux des valeurs mobilières, et veiller à la fiabilité des rapports établis par les entreprises.**

60. Le financement structuré et la titrisation offraient aux pays en développement des possibilités nouvelles d'abaisser le coût du financement et de limiter l'importance du risque pays et du risque entreprise en donnant la première place au risque de l'opération. Applicables à des opérations d'investissement d'importance variable dans le domaine des échanges commerciaux, ces modes de financement exigeaient cependant des capacités de négociations considérables.

- **La plupart des pays en développement auraient besoin d'une assistance technique pour arriver à mettre sur pied des montages financiers dans ces domaines. On a observé que, si les négociations avaient effectivement un coût élevé, celui-ci était cependant plus que compensé par les coûts inférieurs du financement et le volume supérieur du prêt. Le véritable avantage du financement structuré venait des économies de coûts cumulées, grâce à la répétition des opérations après la structuration de la première d'entre elles. Cependant, malgré leurs avantages, ces modes de financement étaient plutôt compliqués à utiliser pour beaucoup de pays en développement.**
- **Une première mesure consisterait à créer un service au niveau national ou régional pour aider les pays à tirer parti des possibilités du financement structuré, à partager les coûts communs et à échanger des données d'expérience.**

61. Les participants ont noté qu'il fallait faire mieux connaître les instruments de couverture de toute sorte pour les prix et pour les devises, et augmenter la capacité d'en faire usage.

62. Les organismes multilatéraux de financement ont été encouragés à renforcer leurs activités de cofinancement avec le secteur privé et à augmenter leur action de levier pour aider les pays et les entreprises à attirer les capitaux internationaux sous des formes diverses.

63. On a suggéré de réserver un petit pourcentage des paiements d'intérêt sur les prêts des institutions de financement internationales afin de procurer des ressources financières aux PME.

64. On a estimé qu'il fallait arriver à créer de nouveaux partenariats privé/public pour lever des fonds, notamment aux fins de lutter contre la pauvreté. Les expériences récentes de partenariats de ce type dans le domaine de l'environnement pourraient servir de modèles.

65. On a suggéré qu'il fallait mettre au point de nouveaux instruments internationaux pour créer des ressources financières pour le développement afin de compléter ou d'augmenter les flux d'aide publique au développement (APD). Les besoins étaient particulièrement pressants dans le cas des pays qui n'avaient pas accès aux marchés financiers internationaux et qui restaient donc tributaires de l'APD. On a proposé d'instaurer une taxe sur les opérations en devises. Cette taxe aurait le double avantage de réduire l'instabilité sur les marchés financiers et d'être une source de recettes importante pour le développement, dépassant de loin les niveaux actuels de l'APD.

66. Les sources de financement innovatrices prenaient effectivement une plus grande importance mais il ne fallait pas pour autant négliger le rôle et l'importance des sources traditionnelles. Les sources nouvelles devaient s'ajouter à l'APD et non pas la remplacer. Dans ce contexte, il était évident que, pour beaucoup de pays, spécialement les pays les moins avancés, les sources innovatrices ne tiendraient pas une grande place avant un certain temps.

- **On a souligné que l'innovation devrait tendre expressément à augmenter les flux de ressources destinées au développement proprement dit et ne devrait pas consister simplement en nouveaux modes de financement et en nouvelles techniques financières.**

VI. Questions et perspectives régionales concernant le secteur extérieur, y compris l'aide publique au développement et les questions commerciales

67. Les travaux des participants ont porté essentiellement sur les aspects extérieurs de la mobilisation de

ressources financières pour le développement, en particulier sur les échanges commerciaux comme source de financement et sur l'APD. Ces deux mécanismes ont été jugés critiques s'agissant de l'appui des efforts de développement des pays de la région. Le succès passait par l'existence d'un environnement extérieur favorable dans un monde interdépendant. Suivant cette perspective, il fallait que les pays donateurs, les pays bénéficiaires et les institutions internationales harmonisent leurs positions afin de soutenir un développement de qualité (durable, sans exclusion et capable de faire reculer la pauvreté).

Questions commerciales

68. Le commerce extérieur restait un moteur viable du développement et une importante source de financement du développement pour beaucoup de pays en développement, comme c'était le cas depuis plusieurs années pour les pays d'Asie de l'Est. Toutefois, le commerce extérieur n'était qu'un élément du processus de développement et devait être compris comme tel. Par exemple, l'existence d'un système financier rationnel et d'un ensemble cohérent de politiques économiques et sociales était une condition nécessaire pour que les échanges commerciaux contribuent au développement. Le transfert de technologie était aussi indispensable pour faciliter le commerce et le développement. Pour faire du commerce extérieur un moteur, les pays devaient ouvrir leur économie à l'investissement étranger direct et abaisser leurs tarifs douaniers. Cependant, l'apparition de nouvelles contraintes, notamment à la suite des accords de l'OMC, limitait l'usage de certains moyens d'incitation et rétrécissait donc la marge de manœuvre des économies à l'échelle nationale. De même, l'évolution technologique et la nouvelle économie fondée sur les technologies de l'information imposaient une adaptation des stratégies d'exportation. En outre, la participation plus large aux processus de décision des institutions internationales et nationales compliquait le fonctionnement de celles-ci tout en renforçant le sentiment de responsabilisation.

69. Les participants ont fait plusieurs suggestions.

- **Il fallait diversifier les marchés des exportations non seulement dans la région mais aussi à l'extérieur et mieux comprendre l'évolution de la demande et de la compétitivité pour renforcer les secteurs exportateurs.**

- **La multiplication des arrangements commerciaux régionaux stimulait les échanges mais ajoutait aussi à la complexité des règles à respecter; de plus, ces arrangements devaient rester compatibles avec les arrangements mondiaux.**
- **Le système des échanges commerciaux devait devenir plus propice au développement et, dans ce contexte, il fallait remédier d'urgence aux problèmes d'accès aux marchés.**
- **Sur la base du principe d'universalité et des pratiques démocratiques, tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies devaient participer aux systèmes et arrangements commerciaux internationaux et régionaux pertinents.**
- **Il était urgent de donner suite aux engagements pris dans les accords issus des négociations d'Uruguay avant d'ouvrir une nouvelle série de négociations; il a par ailleurs été dit que les travaux en vue du lancement d'une nouvelle série de négociations devaient se poursuivre.**
- **L'OMC devait renforcer son mécanisme de règlement des différends et il fallait simultanément que les petits pays en développement et les pays en développement à faible revenu reçoivent une assistance technique qui leur permette de se conformer aux obligations imposées par l'OMC.**
- **Pour certains intervenants, l'OMC ne devait pas s'occuper de questions non commerciales comme les conditions de travail et les normes environnementales; pour d'autres, ces questions étaient importantes si l'on voulait donner une large assise au développement.**
- **Le renforcement des capacités est essentiel pour donner aux pays en développement les moyens d'exécuter pleinement leurs obligations en vertu des accords de l'OMC et de participer plus complètement au système mondial des échanges commerciaux en tirant pleinement parti des possibilités offertes par le régime de l'OMC.**

- **Il était de toute évidence nécessaire d'adopter un ensemble de mesures visant à remédier aux problèmes particuliers des pays les moins avancés, et notamment de leur accorder des conditions spéciales d'accès aux marchés et le bénéfice d'un allègement de la dette ainsi que de renforcer leurs capacités afin d'améliorer leurs possibilités de participer à l'offre.**

Aide publique au développement

70. On a souligné que l'APD restait essentielle pour de nombreux pays, notamment les pays les moins avancés et les pays insulaires en développement du Pacifique. Alors que, globalement, les flux d'APD étaient en baisse et qu'ils étaient devenus modestes par rapport aux flux de capitaux privés, on a indiqué que l'aide aux pays insulaires en développement du Pacifique s'était maintenue et qu'elle serait nécessaire pendant encore plusieurs dizaines d'années. Même dans le cas des plus grands pays en développement, l'APD gardait une grande importance qualitative. En raison du faible développement économique et de la rareté des ressources intérieures de ces pays, l'APD restait irremplaçable. À terme, elle devrait permettre à tous les pays en développement de cesser de dépendre de l'aide.

71. Les participants ont fait plusieurs suggestions.

- **Il importait de donner un nouvel élan à l'appui en faveur des budgets d'APD dans les pays donateurs. Il fallait notamment utiliser l'aide plus judicieusement et améliorer la gouvernance macroéconomique. Il convenait aussi que les pays bénéficiaires témoignent concrètement de leur volonté de faire reculer la pauvreté.**
- **Il fallait augmenter les montants de l'APD car près de la moitié de la population mondiale vivait toujours dans la pauvreté. Les pays développés devaient consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD, comme ils en avaient pris l'engagement.**
- **L'insuffisance des ressources publiques n'était pas le seul problème : des difficultés existaient aussi dans l'offre et la gestion de ces ressources. Il faudrait prêter l'attention nécessaire à l'affectation et à la répartition des ressources d'APD à l'échelon international.**
- **Il était important d'aller au-delà des généralités et de se concentrer sur des domaines spécifiques, notamment : i) la rationalisation de la fourniture de l'aide et l'amélioration de la qualité de l'aide; ii) des décaissements plus rapides; iii) une meilleure compréhension entre les donateurs et les destinataires au sujet des priorités, compte dûment tenu de l'opinion des pays destinataires; iv) des mesures appropriées visant à assurer la disponibilité des fonds de contrepartie.**
- **L'APD devrait être clairement centrée sur les secteurs sociaux, notamment la valorisation des ressources humaines et le développement de l'infrastructure ayant une incidence directe sur l'atténuation de la pauvreté.**
- **Les nouvelles modalités de fourniture de l'APD devraient comprendre un appui aux partenariats entre le secteur public et le secteur privé visant à faciliter le commerce extérieur et les investissements.**
- **L'APD est un instrument qui facilite la création de liens entre le commerce extérieur, les investissements et le développement, surtout dans le cas des petits États insulaires en développement.**
- **Il importait de renforcer la coordination de l'aide entre les donateurs afin d'aider les pays à supporter la charge administrative imposée par les flux d'aide, d'éviter les doubles emplois et réduire la multiplicité des conditions imposées.**
- **Il convenait d'alléger la dette de nombreux pays pauvres, l'allègement devant être structuré de manière à compléter les autres formes d'aide au développement.**
- **L'allègement de la dette devait être traité comme un aspect distinct du financement du développement.**
- **Les pays pauvres, y compris les pays insulaires en développement du Pacifique, avaient besoin d'une aide publique pour devenir plus attractifs aux yeux des investisseurs étrangers et pour renforcer leur capacité à négocier avec les investisseurs étrangers potentiels et à présenter des projets d'investissement commercialement intéressants. On a relevé que de**

nombreux mécanismes de financement existaient déjà pour traiter de ces questions.

72. On a suggéré que l'échec de l'aide tenait à la fois à l'insuffisance des ressources par rapport aux conséquences des réformes de politique générale entreprises, et au fait que les pays bénéficiaires avaient le sentiment de n'avoir aucun contrôle sur les programmes et ne percevaient pas clairement les avantages procurés par les réformes. Consacrer une plus grande partie de l'aide aux domaines sociaux, notamment aux filets de protection, pourrait renforcer le sentiment de propriété à l'égard des réformes.

73. On a suggéré d'orienter une plus grande part du total de l'aide mondiale vers les pays à bas revenu et de seconder ceux-ci dans la recherche de capitaux privés. Pour ce faire, il faudrait augmenter la productivité de ces pays par des investissements dans l'infrastructure cofinancés par l'aide et par le secteur privé; indemniser les pays désavantagés du montant des incitations fiscales à l'investissement; financer l'assurance au profit des investisseurs étrangers.

74. Les petits États insulaires en développement ont de petits marchés intérieurs et disposent de ressources peu abondantes qui les rendent fortement tributaires du commerce extérieur et de l'APD. Aussi ont-ils des préoccupations et des besoins spéciaux en matière de financement du développement.

Annexe

Programme des séances

Première table ronde

Questions concernant la mobilisation de ressources internes dans le contexte de l'Asie et du Pacifique (appui fonctionnel fourni par la CESAP)

Président : Nitin Desai, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales (Organisation des Nations Unies)

Intervenants : Azizul Islam, Directeur de la Division de la recherche développementale et de l'analyse des politiques de développement (CESAP)
Pisit Leeahtam, Vice-Ministre des finances (Bangkok)
Jungho Yoo, professeur à l'Institut coréen du développement (Séoul)
Edward Chen, professeur d'économie à l'Université Lingnan (Hong Kong)

Deuxième table ronde

Flux privés extérieurs (appui fonctionnel fourni par la Banque asiatique de développement)

Président : Anwar Nasution, Vice-Gouverneur de la Bank Indonesia

Intervenants : Yoshihiro Iwasaki, Directeur du Département des programmes (région ouest) de la Banque asiatique de développement
Pradumna B. Rana, chef de la Section chargée de la surveillance économique régionale (Banque asiatique de développement)
Yun-Hwan Kim, économiste au Centre de ressources dans les domaines de l'économie et du développement (Banque asiatique de développement)

Échanges entre les participants et les intervenants

Troisième table ronde

Faits récents intervenus dans la réforme de l'architecture financière internationale : conséquences régionales (appui fonctionnel fourni par la CNUCED)

Président : Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED

Intervenants : Yilmaz Akyuz, administrateur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement (CNUCED)
Ariel Buira, Ambassadeur du Mexique en Grèce, ancien Vice-Gouverneur de la Banque du Mexique
Azizali Mohammed, Groupe des 24 (Washington D.C.)

Quatrième table ronde
Coopération et collaboration régionales dans les domaines
monétaires et financiers : expériences récentes et enseignements
à tirer en vue d'orienter les politiques dans la région de l'Asie
et du Pacifique
(appui fonctionnel fourni par la CNUCED)

Président : Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED

Intervenants : Heiner Flassbeck, ancien Vice-Ministre des finances (Allemagne)

Jan Kregel, spécialiste de la question des finances internationales
(CNUCED)

Masaru Yoshitomi, doyen de l'Institut de la Banque asiatique de
développement (Japon)

Cinquième table ronde
Sources de financement innovatrices
(appui fonctionnel fourni par la CESAP)

Président : Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la CESAP

Intervenants : Janet Farooq, chef de la Section de l'analyse des politiques de dé-
veloppement, Division de la recherche développementale et de
l'analyse des politiques de développement (CESAP)

Fazle H. Abed, Directeur exécutif du Comité pour le développe-
ment des zones rurales au Bangladesh (Dhaka)

Stephen Cheung, professeur de finances à la City University of
Hong Kong (Hong Kong)

David Hew, Secrétaire général de l'Asia-Pacific Countertrade Asso-
ciation (Singapour)

Sixième table ronde
Questions et perspectives régionales concernant le secteur
extérieur, y compris l'aide publique au développement
et les questions commerciales
(appui fonctionnel fourni par la CESAP)

Président : Asda Jayanama, Ambassadeur de la Thaïlande auprès de
l'Organisation des Nations Unies et Coprésident du Bureau du Co-
mité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau char-
gée d'examiner la question du financement du développement à
l'échelon intergouvernemental

Intervenants : Mari Pangestu, membre du Conseil d'administration du Centre
d'études stratégiques et internationales (Jakarta)

A. R. Kemal, Directeur de l'Institut pakistanais de l'économie du
développement (Islamabad)

Kolone Vaai, Codirecteur de KV Consult Ltd (Apia)

Arjun Sengupta, du Centre de recherche politique, professeur à la faculté d'études internationales de l'Université Jawaharlal Nerhu (New Delhi)
